

Commémoration du Président Francesco Mariuzzo au nom d'AGATIF

Je voudrais commencer cette brève commémoration du président Francesco Mariuzzo en rappelant "Il saluto agli Avvocati" (le salut aux avocats) qu'il a donné le 27 mars 2015, quelques jours avant de renoncer définitivement à la toge pour cause de limite d'âge. Car c'est dans ce discours - dans lequel il a passé en revue les points saillants de sa vie professionnelle, d'abord comme jeune avocat dans le cabinet du professeur Giuseppe Guarino, puis comme avocat auprès de la Cour suprême italienne - qu'il a prononcé son discours d'adieu. Giuseppe Guarino, puis comme avocat de l'État et enfin comme magistrat administratif - que se dégage la stature d'un serviteur de l'État, qui s'est toujours battu pour l'efficacité de la protection judiciaire des droits et des intérêts du citoyen face aux activités de l'Administration publique ; d'où, il me semble absolument cohérent avec sa manière d'être la clôture de ce salut dans lequel Francesco déclare la conclusion de mon activité de magistrat ne me rend pas triste, croyant que j'ai quelque raison de dire que j'ai accompli mon devoir.

Six ans après cette salutation, on peut dire que cette conclusion pourrait être l'épithète de lui-même que le président Mariuzzo a voulu nous laisser.

Lors de la cérémonie funèbre, chargée d'émotion, qui s'est déroulée par une journée pluvieuse au début du mois d'octobre, Tommaso Mariuzzo, dans son salut filial d'adieu, nous a présenté la figure d'un père de famille : un jeune étudiant, un mari affectueux qui a appris l'allemand au Goethe Institut par amour et pour communiquer avec sa belle-famille, un père présent et attentif ; un profil de lui caché, car on connaît sa réserve dans la sphère privée de ses affections.

La justice administrative en Italie doit beaucoup au président Mariuzzo : son sens de la justice substantielle et réelle - comme le rappelle toujours son fils - l'a toujours conduit à aller au-delà du respect formel et rigide des règles en vigueur, le convainquant d'assurer - avant le législateur lui-même, mais non suivi en cela par le juge d'appel - une protection préventive ante causam, en appliquant les règles de la Convention européenne des droits de l'homme en plus de celles du droit procédural civil.

C'est ainsi qu'est apparu chez lui ce que l'on peut définir comme un pragmatisme judiciaire, qui a certainement été influencé positivement par sa grande affinité avec la culture allemande, inculquée par une passion convaincue pour cette langue, qu'il a su maîtriser, semblant parfois en être un locuteur natif. Et c'est précisément à partir de cette affinité que les différentes rencontres avec des collègues allemands à Munich, Sarrebruck, Brescia et ensuite Braunschweig, comme il l'a révélé dans ses salutations, ont conduit à la volonté de stabiliser les relations à Venise avec la création de l'Association des juges administratifs allemands, italiens et français, fondée ensuite à Weimar en 1994, manifestant ainsi concrètement son être de juge administratif à saveur européenne. Mon collègue Angelo De Zotti et moi-même avons participé à cet événement et nous gardons encore en mémoire la tension émotionnelle de ce jour inoubliable. Comme vous pouvez le lire dans les salutations aux avocats de Milan.

Grâce à ces contacts et aux conférences organisées pendant 20 ans, les avocats et les juges qui y ont participé ont acquis un avantage comparatif important.

Je n'ai jamais eu l'occasion de siéger dans un panel avec le Président Mariuzzo, même si j'ai partagé pendant quelques années la présence au Tribunal administratif régional de Lombardie, mais j'ai été en contact fréquent et assidu avec lui dans l'organisation de plusieurs conférences en Italie pour l'AGATIF (en particulier les deux conférences de Florence et celles de Palerme et Lecce) et je me souviens bien de sa

ténacité et de l'enthousiasme avec lequel il vous a impliqué, puisqu'il était toujours prêt à vous soutenir dans les inévitables difficultés d'organisation afin de garantir aux participants des réunions programmées le maximum possible.

En reprenant le bâton de ce grand Juge et Ami au nom de nous tous, je suis certain que nous persévérons à maintenir vivant l'esprit partagé avec lui au cours de ces presque trois décennies au sein de l'AGATIF et à ne pas disperser, par conséquent, la richesse de l'expérience que le Président Francesco Mariuzzo nous a permis d'acquérir et que nous devons conserver comme un précieux héritage afin qu'il continue à s'enrichir.

Je voudrais clore cette brève commémoration en faisant partiellement mienne la dernière phrase de l'adieu filial que Tommaso Mariuzzo, qui, je l'espère, ne m'en voudra pas pour plagiat, a prononcé le jour de ses funérailles :

Merci Francesco pour tout ce que tu nous as appris et donné au fil des ans.